## **ASSEMBLEE GENERALE 2023**

## Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne

Rapport moral Président – M. Christian LAFARGE

Mesdames et Messieurs, amis chasseurs,

C'est à nouveau un grand plaisir pour moi de vous retrouver aussi nombreux pour l'Assemblée générale de votre Fédération.

Après une pause de presque 10 ans, j'ai candidaté l'année dernière à la tête d'une liste de 15 membres et me suis retrouvé Président de votre Fédération, fonction que j'avais déjà exercée pendant 16 années.

Je ne reviendrai pas sur les différentes péripéties datant de 2019 qui ont motivé ce retour mais aujourd'hui, je puis vous assurer que j'assume cette fonction, comme je l'ai toujours fait, avec comme seul objectif : un engagement total au service de la chasse qui doit rester durable et populaire.

Cet engagement est tourné aussi vers les jeunes, seuls garants de la pérennité de la chasse dans notre département.

C'est pour cela que nous avons relancé l'Association des jeunes chasseurs afin de les aider à prendre en main leur avenir. Aux intentions j'ai associé aussi les actes en donnant à cette Association les moyens de fonctionner, c'est à dire en leur offrant le montant de mon indemnité de fonction, soit 750 Euros par mois, afin de leur permettre d'organiser des manifestations dédiées à la chasse et à son image, mais organisées par et pour les jeunes.

J'ai aussi souhaité apporter une autre image de la chasse dans ce Département en créant un nouveau poste dédié essentiellement à la communication vers tous les médias, celui de porte-parole de la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne. J'ai désigné à cette nouvelle fonction notre juriste, Natacha Poirier, Docteur en droit rural, jeune femme très dynamique que vous connaissez bien et également chasseresse.

Ce poste a été validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration de votre Fédération avec effet immédiat.

Nous relançons dès ce printemps l'opération « Permis de chasser à 0 Euro » avec cette fois, comme objectif précis, une fidélisation maximale des nouveaux permis en organisant leur accueil dans les territoires. Nous n'avons pas droit à l'erreur, nous comptons beaucoup sur vous.

Certes, aujourd'hui, nous assistons à un retournement extrêmement important de la tendance démographique rurale, ce qui engendre de lourdes conséquences politiques et culturelles.

L'agriculture n'est plus l'activité dominante autour de laquelle s'organisait et se nourrissait la culture rurale.

Avec l'arrivée massive de nouveaux habitants, les campagnes deviennent de plus en plus un lieu résidentiel et récréatif avec l'émergence d'autres catégories sociales y véhiculant une autre culture, pouvant créer un affrontement aux conséquences désastreuses pour la cohésion sociale dans nos villages.

Se pose aussi la question du partage de l'espace, espace qui est aussi celui de la chasse. Nous devons nous adapter à cette nouvelle donne qui, pour nous chasseurs, peut être une chance car pouvant créer de nouvelles alliances et permettre de mieux nous connaître. En effet, notre culture rurale basée sur le réalisme et l'éthique est beaucoup plus cartésienne que la culture urbaine basée sur la sensiblerie, l'anthropomorphisme, « l'animalisme ».

Nous devons, chaque fois que cela est nécessaire, agir sur les pouvoirs publics afin de les convaincre que la voie de la raison est toujours préférable à celle de la démagogie et du « politiquement correct ».

Avec l'agriculture, la forêt et la pêche, nous partageons de nombreux enjeux communs : la gestion et la préservation de la biodiversité, la limitation de l'emprise urbaine ainsi qu'une opposition forte à toute tentative de protection totale par l'interdiction d'activités économiques et ludiques sur certains territoires ruraux (les fameux sanctuaires).

Nous devons développer nos échanges avec les nouveaux habitants qui viennent vivre leur retraite dans nos campagnes car cette population peut être une source non négligeable de nouveaux adeptes de la chasse et de la pêche.

En un mot, nous devons communiquer et le faire bien!

Mais communiquer ne sera pas suffisant. Il nous faut dorénavant apporter la preuve que nous avons acquis une crédibilité scientifique. Nous en avons les moyens grâce à vous tous. Je me souviens, alors jeune administrateur de la F.D.C., Rue Saint Paul, présidée par Raymond Tricard, des propos tenus par le Trésorier Fédéral, le Docteur Boullaud, qui nous avait donné sa définition du scientifique. Je le cite : « Un scientifique, c'est un observateur ». Comme il avait raison !

En effet, les chasseurs sont aussi des observateurs et grâce à vous nous allons recueillir un maximum de données afin de monter des dossiers indiscutables.

La science est garante de l'avenir de la chasse.

Nous serons à l'avenir beaucoup plus présents sur les sujets concernant toute la problématique environnementale. Je crois que le moment est venu de remettre à plat les problèmes concernant la protection de la nature.

Nous devons réagir car le monde d'aujourd'hui qui se dit écologique est un monde animaliste de plus en plus déshumanisé. Il est temps de remettre l'homme à sa place, c'est à dire en haut de la pyramide du monde vivant car lui seul a l'intelligence supérieure qui lui permet de prendre ses responsabilités. Là est la différence majeure avec l'animal. L'Homme qui ne se retourne pas sur ses origines est un Homme perdu!

Nous ne vivons pas au pays des bisounours.

La Fédération Nationale des Chasseurs l'a elle aussi très bien compris. En effet elle a débuté une très vaste étude des migrations sur notre territoire. Elle a commencé à investir dans des radars très sophistiqués, capables de suivre des oiseaux en migration jusqu'à 6000 mètres d'altitude, de jour comme de nuit.

Grâce à l'intelligence artificielle et à l'utilisation d'algorithmes, ces radars permettront de mieux connaître les espèces d'oiseaux ainsi que l'estimation du nombre survolant notre territoire.

Nous allons voir si nous pouvons investir dans 2 ou 3 radars de ce type afin de compléter nos connaissances sur les couloirs de migration dans notre département.

Dans le même esprit de collecte de données indispensables à la mise en place de plans de gestion dont celui du blaireau, je tiens à vous remercier pour votre participation massive à cette étude.

Emma, notre étudiante en Master II génie écologique à l'Université de Poitiers, qui travaille sur le sujet, nous fera en temps voulu une publication de ses travaux qui, j'en suis certain, vont créer une grosse surprise. Vous en serez aussi les destinataires.

En matière de sécurité, les Fédérations en général y compris la nôtre, n'ont pas attendu les politiques pour se mobiliser et agir, et ce depuis de nombreuses années. Par notre propre initiative, nous avons fait baisser les accidents de chasse d'une façon jamais inégalée par aucune autre corporation.

Nous avons réussi à diviser par 4 l'ensemble des accidents de chasse en seulement 20 ans. Par 5 les accidents mortels.

A cela, j'ajoute que les coups de fusils ou carabines à balles ont été multipliés par 5. Qui osera dire que les chasseurs ne sont pas responsables ?

En 2021-2022, 90 accidents de chasse avaient été comptabilisés ; cette année, 70, à ma connaissance.

Il y avait eu 8 accidents mortels. Cette année, toujours à ma connaissance, il y en a eu 6. Bien entendu, ce sont 6 de trop. Ce sont les niveaux les plus bas jamais atteints par la chasse française.

Ma conclusion sur ce sujet : laissons les Fédérations des chasseurs continuer à effectuer un travail extraordinaire en matière de sécurité à la chasse avant de vouloir inventer de nouvelles dispositions dont l'efficacité n'est pas prouvée. Parmi elles, la géolocalisation qui accumule beaucoup d'inconvénients majeurs. En effet la chasse s'exerce en général sur des propriétés privées où l'accès au grand public est normalement interdit. Imaginez un propriétaire souhaitant chasser sur sa propriété être obligé de se signaler sur son propre domaine afin de sécuriser des personnes qui n'ont rien à faire sur celui-ci. Dans quelles dérives sommes-nous partis ?

Nous, chasseurs, revendiquons fermement le droit de vivre ensemble. Il y a de la place pour tout le monde dans le respect des droits de chacun.

Ici, en Haute-Vienne, globalement tout se passe pour le mieux entre randonneurs, vététistes, motos etc. Il y en a marre de la « chasse-bashing » et de tous ces médias qui noircissent systématiquement les accidents de chasse. Le but est simple : faire de plus en plus peur au public afin de faire interdire tout acte de chasse. Tous les ans, dans la seule tranche des automobilistes âgés de 18 à 25 ans, c'est plus de 500 morts par an. Interdit-on pour autant l'usage de la voiture à cette catégorie d'âge qui subit pourtant une véritable hécatombe ?

Toujours dans l'objectif d'améliorer la sécurité à la chasse, nous avons décidé d'actualiser le fameux film « Une seconde d'éternité » qui a connu un très grand succès. Ce film sera à nouveau financé par les Fédérations Limousines que sont la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne. Le réalisateur sera toujours Jean Desmaison : on ne change pas une équipe qui gagne. Ce film est en cours de tournage.

J'ai une inquiétude qui croît de plus en plus, celle de la disparition progressive de la Police de la chasse alors que les chasseurs eux-mêmes, voire les ruraux, en demandent de plus en plus.

Que faire contre le braconnage en général et celui de nuit en particulier?

Que faire contre les incivilités croissantes contre les actions de chasse etc. ?

Les Fédérations ont des compétences en la matière mais les petites fédérations dont la nôtre, n'ont pas les moyens de mettre en place une brigade de gardes fédéraux professionnels.

Nous songeons alors à une brigade de gardes fédéraux bénévoles, un peu comme celle de la pêche mais à la différence que ces gardes seront amenés à contrôler des personnes armées. Nous avançons dans la réflexion.

Nous avons, dans le montage éventuel de ce projet, le soutien en matière de formation, de la Gendarmerie par la voix du Général Bernard THIBAUD, de Philippe GOURSAUD, Chef du Service Départemental de l'O.F.B., de Gérard RUVEN, ancien Directeur de l'Ecole du Bouchet et formateur des anciens agents de l'O.N.C.F.S. J'ai reçu aussi une proposition de mise à disposition de mon ami le Général Jean-Pierre EVEN, en retraite de l'armée dans le département et chasseur.

Je pense qu'avec toutes ces compétences et leurs conseils, nous pourrons mettre en place une brigade de gardes fédéraux de qualité chargés de missions très précises et indispensables au bon fonctionnement de notre fédération.

Notre juriste Natacha POIRIER travaille à ce projet qui sera discuté en Commission Technique avant d'être proposé au Conseil d'Administration pour approbation avant de vous le soumettre.

Autre projet en gestation : valoriser la venaison. Ce sujet ne concerne pas que les chasseurs mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la viande de gibier, je veux parler des consommateurs.

La venaison est sans doute un véritable vecteur de reconnaissance de l'acte de chasse par une majorité de Français.

En effet, 72 % d'entre eux, pourtant critiques sur la chasse, souhaitent consommer de la viande de gibier. N'attendons plus !

Nous songeons à une unité de transformation de celle-ci avec un magasin sur Limoges afin de sécuriser au maximum le travail et la commercialisation de cette venaison pour les territoires intéressés.

Récemment, sur la chaîne Seasons, je regardais un documentaire sur les chasses traditionnelles aux grives dans le Sud-Est de la France. Une personne très âgée, ancien médecin urgentiste, qui a passé sa vie à sauver celle des autres, n'avait plus qu'une seule passion : capturer des grives aux tendelles. Le Conseil d'État a dit non à cette pratique. J'ai vu un homme complètement « démoli » et désespéré, pleurer parce qu'incompris et blessé dans sa chair.

Cette décision est d'autant plus absurde que lors de la dernière COP sur la biodiversité tous les participants ont bien convenu que les populations autochtones encore présentes sur divers continents avaient un impact favorable dans la protection des écosystèmes.

Tous ces chasseurs français pratiquent selon des méthodes qui ont traversé le temps et proches de la culture d'autres populations, d'autres continents. Pourtant, ces peuples autochtones (Indiens d'Amazonie, peuples Inuits etc.) sont considérés comme de véritables gardiens de la nature par les Organisations Mondiales et pas nos chasseurs français pratiquant eux aussi des chasses traditionnelles. Un scandale!

Sans doute, au niveau européen, on n'aime pas le Gaulois récalcitrant! Bruxelles a la main mise sur de nombreuses décisions qui impactent la chasse tricolore:

- les espèces que nous pouvons chasser, les dates, les modes de chasse y compris ceux issus de notre identité rurale locale,
  - les zones protégées,
  - la grippe aviaire et son cadre anti-chasse,
  - les armes à feu et leurs munitions, c'est toujours Bruxelles.

Concernant d'ailleurs cette interdiction du plomb dans les zones humides, plusieurs pays qui avaient anticipé cette interdiction sont revenus de manière partielle ou totale sur cette mesure, non pertinente.

Les instances européennes doivent cesser leur diktat sur le mode de vie des ruraux!

A ce sujet je voudrais rappeler à celles et ceux qui veulent nous donner des leçons de démocratie qu'en 2007 a eu lieu un référendum « Pour ou contre ce modèle d'Europe ». Le résultat fut sans appel : plus de 54,5 % de Français se sont exprimés contre cette Europe.

Il n'en a pas été tenu compte et c'est finalement le Congrès qui l'a validé en détournant ainsi le choix du peuple. Il me semble que le suffrage universel fait partie de nos institutions et qu'il est le garant d'une véritable démocratie.

L'Europe voudrait se saborder qu'elle ne s'y prendrait pas autrement!

En France, le monde rural représente 23 millions de femmes et d'hommes qui y travaillent et qui y vivent. Tous ces gens méritent d'être défendus, d'être respectés.

Et si le vent tournait! Regardez ce qu'il s'est passé récemment en Hollande lors des élections sénatoriales. Une liste, sortie de nulle part mais regroupant des intérêts agricoles et plus généralement ruraux, vient d'arriver en tête de l'élection.

Je suis convaincu que pour les prochaines élections européennes, il faudra que l'ensemble des acteurs de la ruralité prenne ses responsabilités afin de mettre fin au massacre de notre culture et de nos traditions qui ont si bien voyagé dans le temps pour parvenir jusqu'à nous.

Il est donc temps pour les ruraux de taper fort sur la table et de prendre en main leur avenir, l'Europe doit leur foutre la paix !

Abordons maintenant un autre sujet très important : les dégâts.

Durant la saison écoulée, nous avons observé une augmentation à la fois des prélèvements et de la note des indemnisations. Il semble logique que celle-ci augmente proportionnellement aux populations de sangliers mais cette année, elle a été fortement amplifiée par le prix de certaines denrées agricoles, notamment les céréales et le maïs.

Néanmoins, et je tiens à le souligner, dans certains secteurs, les populations de sangliers étaient trop élevées. La réaction des responsables des territoires concernés a été exemplaire et je tiens à les féliciter pour leur sens élevé de la responsabilité.

Ils ont apporté la preuve, s'il en était besoin, que seule la chasse était capable d'apporter une réponse efficace en terme de régulation des populations animales sauvages, en l'occurrence, le sanglier, pour ce qui nous concerne. Il nous faut rester vigilants car des dérapages peuvent encore survenir. Nous devons impérativement maintenir la somme à un niveau acceptable pour tous. L'état a, grâce à l'intervention de la F.N.C. et de Thierry Coste, négocié directement avec le Président de la République, Emmanuel Macron, une participation exceptionnelle supplémentaire sur 3 ans de 60 millions d'Euros afin d'aider les Fédérations à payer les dégâts de grand gibier. Cette aide est conditionnée à une baisse globale des surfaces endommagées de 30 %.

L'Etat, en l'occurrence le Président de la République, a bien compris que les chasseurs étaient jusqu'à présent les seuls à participer à l'indemnisation des dégâts et que cela devrait évoluer rapidement.

Je rappelle que la chasse doit rester un plaisir et n'être jamais une corvée.

Etre chasseur est un choix et aucun d'entre nous ne doit être le « larbin » de certains agriculteurs, heureusement rares, mais cependant bien connus, auxquels j'envoie le message suivant : « Passez votre permis de chasser et venez aider à la régulation du grand gibier ».

Bien sûr, nous allons maintenir voire accentuer nos partenariats avec la Chambre d'Agriculture sur tous les sujets où nous sommes compétents. Nos relations sont excellentes tout comme celles que nous avons avec nos autres partenaires incontournables que sont les forestiers.

Les chasseurs, les agriculteurs, maintenant les forestiers sont dans le collimateur des donneurs de leçons, totalement incompétents sur le sujet mais qui, plus grave encore, oublient systématiquement un élément essentiel dans notre démocratie : le respect du droit de propriété et du droit de chasse qui sont, je le rappelle, un acquis de la Révolution.

A l'heure actuelle, nous vivons des évènements inédits, indignes d'une démocratie occidentale où l'on assiste à une véritable stigmatisation d'une catégorie de citoyens, non seulement par les médias mais aussi et c'est plus grave, par des élus de la Nation, créant ainsi une émulation malsaine pour arriver à des situations insupportables.

Les chasseurs sont aussi les sentinelles de la nature et dans ce Département, le mot est particulièrement bien choisi avec malheureusement la problématique engendrée par la présence de la tuberculose bovine. Nous continuons à œuvrer en parfaite harmonie avec les services sanitaires compétents et je tiens à les remercier pour la qualité de nos relations.

Dans le cadre de cette lutte contre la tuberculose, la maîtrise des déchets de venaison est aboutie. Tout le Département est maintenant couvert. Je tiens à remercier l'ensemble des Communautés de Communes du Département ainsi que la Communauté Urbaine de Limoges Métropole pour leur implication financière montrant encore une fois que le sanitaire est bien l'affaire de tous et pas seulement des chasseurs. Dans cette opération, je n'oublie pas l'État qui lui aussi a mis la main à la poche ainsi que les chasseurs qui jouent un rôle bien ingrat mais ô combien important dans la maîtrise des déchets de venaison.

Avant de terminer mon rapport, je voudrais aborder un dernier sujet qui me tient particulièrement à cœur : le Loup d'Europe, sous espèce sauvage de Canis Lupus Lupus.

Au Moyen-Age, le loup vivait dans toutes les forêts françaises.

Beaucoup de lieux tirent leurs noms de sa présence : la grotte du loup, la fontaine aux loups, le carrefour de la mare au loup, le Crauloup etc. La population, à l'époque de Charlemagne, était de 8,8 millions d'habitants, c'est à dire 7 fois moins d'habitants qu'aujourd'hui.

Pourquoi je prends cette époque comme référence : c'est Charlemagne qui a créé le corps des Lieutenants de Louveterie pour lutter contre le véritable fléau qu'était le loup. La forêt couvrait 60 % du territoire et la population était essentiellement rurale (7 fois moins dense qu'aujourd'hui).

Aujourd'hui, alors que le loup d'Europe n'est pas menacé et a une répartition très vaste dans beaucoup de pays européens, notamment l'Est de ce continent, certains animalistes se prennent à rêver et veulent du loup partout. Est-ce possible ? Bien sûr que non! Le loup a un territoire de chasse immense que l'on trouve dans les steppes russes, les forêts polonaises, bref, les vastes espaces.

En France, il est installé dans des zones pour la plupart inaccessibles à l'homme comme celles de haute montagne.

En Limousin, le loup n'a absolument pas sa place car nous ne sommes plus il y a 200 ou 300 ans. Notre région est devenue une zone d'élevages ovins et bovins d'exception totalement incompatible avec la présence du loup.

N'oublions jamais que c'est un grand prédateur et que, forcément, un jour, s'il était installé (ce que je ne crois pas), un accident grave interviendrait avec le petit de l'homme.

Etre agriculteur est déjà un métier très compliqué, a-t-on besoin aujourd'hui d'ajouter des contraintes supplémentaires aux éleveurs ovins et bovins de notre région ?

Mon métier a été éleveur et je ne prends pas position par solidarité mais par réalisme.

Je l'ai déjà dit et je le répète, le loup est un grand prédateur, tout comme l'ours et voyez ce qu'il vient de se passer chez nos voisins Italiens : suite à un plan de réintroduction de l'ours, un mort, un jeune homme de 26 ans, trailer, agressé, éviscéré et tué par un ours.

Bravo les organisations écologistes financées par l'Europe!

A quand le prochain?

L'Assemblée générale est l'occasion pour son Président de remercier toutes celles et ceux avec qui travaille la Fédération, à savoir :

- Mme La Préfète et tous ses services dont les Services Vétérinaires,
- la D.D.T.: M. Nuq, M. Hulot et ses services dont M. Emmanuel Gouhier, Mme Véronique Dubois et bien d'autres. J'ai retrouvé, à presque 10 ans d'intervalle, toujours le même Eric Hulot avec lequel c'est un réel plaisir de travailler parce qu'avec lui, on trouve toujours une solution,
  - la Gendarmerie Nationale,
  - l'OFB et son chef de service Départemental Philippe Goursaud,
  - le Conseil Régional et le Conseil Départemental qui nous soutiennent sur des projets précis,
  - la Chambre d'Agriculture,
  - la Fédération de Pêche,
  - le Syndicat Régional des Propriétaires Forestiers,
  - la C.D.A.A.S.,
  - les différents syndicats agricoles,
  - le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherches,
  - le corps des Lieutenants de Louveterie de la Haute-Vienne.

Merci aux membres du Conseil d'Administration qui ont découvert le véritable rôle de responsable fédéral et qui s'en sortent plutôt bien.

Merci aux Collaborateurs qui s'impliquent chaque instant de chaque jour au service de notre passion.

Quelle que soit leur spécialité, vous pouvez être fiers d'avoir à votre service une équipe de professionnels de très grand niveau.

Je pense aussi bien entendu à tous ceux qui œuvrent pour la chasse, à commencer par vous, Mmes et Mrs les responsables de territoires qui tenez parfaitement votre rôle si souvent ingrat. Vos missions sont parfois lourdes et vous savez bien que lorsqu'on accepte de prendre des responsabilités, on reçoit beaucoup plus de critiques que de louanges, bien entendu par ceux qui ne font jamais rien et qui n'ont absolument pas conscience de l'importance du bénévolat. En ce qui me concerne, je salue à nouveau votre courage, votre abnégation et vous remercie au nom de tous les chasseurs de ce département.

Merci à tous!